MEMBRES DE LA LISTE

La liste comprend en tête de liste le candidat au poste de Président.
Le candidat au poste de 1er Vice-Président doit figurer dans les 3 premiers candidats de la liste.
Indiquer « 1er VP » en première colonne, en face du nom du candidat pour ce poste.
Indiquer « médecin » en première colonne, en face du nom du candidat pour ce poste.

	Nom et Prénom	**N° de licence**
1. Tête de liste - Président de la Ligue		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		
21.		
22.		
23.		
24.		